

De: Boursorama Banque [noreply@clients.boursorama.info]  
Envoyé: mardi 13 juillet 2021 18:32  
À: thibault.thomas34@neuf.fr  
Objet: Du changement dans notre brochure tarifaire

Notre brochure tarifaire évolue !

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, [cliquez ici](#)



## NOTRE BROCHURE TARIFAIRE ÉVOLUE !

Bonjour Thibault,

Notre brochure tarifaire évolue et est disponible dans votre Espace Client depuis le 12 Juillet 2021. Vous y trouverez des modifications sur notre offre d'assurance Boursorama Protection, notre Offre METAL ainsi que sur la tarification Bourse.

### Concrètement, qu'est-ce qui change ?

Notre assurance Boursorama Protection évolue pour protéger encore mieux votre quotidien ! Vous avez désormais le choix entre la formule « Boursorama Protection Essentiel », qui protège vos moyens de paiement ainsi que vos effets personnels à 0.99€/mois<sup>(1)</sup>, et la formule « Boursorama Protection Premium » (pour seulement 4€ de plus) qui offre déjà une couverture de vos smartphones et tablettes et intègre une nouveauté : la protection renforcée de vos appareils du quotidien avec l'extension de garantie de 3 ans<sup>(2)</sup> sur ceux-ci -



→ [En savoir plus](#)

Si vous possédez déjà Boursorama Protection avec ses garanties optionnelles, vous conservez automatiquement votre offre. Vous pourrez par contre, si vous le souhaitez, basculer vers la nouvelle offre en quelques clics.

→ [Découvrir la nouvelle offre](#)

Notre Offre METAL évolue également ! Si vous êtes détenteur de l'Offre METAL, réjouissez-vous, celle-ci s'enrichit avec les nouveautés liées à l'assurance Boursorama Protection Premium - ! Vous bénéficierez donc de la protection renforcée de vos appareils du quotidien et l'extension de garantie de 3 ans<sup>(2)</sup> sans surcoût.



De plus, son nom évolue pour devenir Offre METAL et un nouveau coloris de carte bancaire sera désormais disponible et nous espérons qu'il vous plaira !

→ [En savoir plus](#)



Enfin, à compter du 7 septembre 2021, nous modifions la tarification

## **boursière du SRD à votre avantage !**

En effet, les frais d'avertissement pour insuffisance de couverture ou débit d'espèces sur compte financier (CTO, PEA, PEA-PME) qui vous étaient systématiquement facturés seront remplacés par des frais d'intervention de 10€ qui vous seront facturés **uniquement** si votre situation n'est pas régularisée dans les délais.

N'hésitez pas à consulter [notre nouvelle brochure tarifaire](#). Vous pouvez également la consulter à tout moment directement depuis votre Espace Client.

**À très bientôt sur votre Espace Client.**

---

**BOUSSORAMA-BANQUE.COM**



(1) Ce tarif correspond à la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement.

(2) 5 ans incluant la garantie légale constructeur de 2 ans. Valable pour les appareils de moins de 5 ans. Voir conditions dans la Notice d'Information Boursorama Protection.

Boursorama est immatriculée auprès de l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 916 en tant que courtier en assurance ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). L'assurance Boursorama Protection est souscrite auprès d'Allianz IARD, et de Groupama Protection Juridique et de SOGESSUR par l'intermédiaire de Gras Savoye.

Boursorama, SA au capital de 43 774 464 € - RCS Nanterre 351 058 151 - TVA FR 69 351 058 151 - 44, rue traversière - CS 80134 - 92772 Boulogne-Billancourt Cedex.